

Drope	Menary
Ferguson	Merritt
Fleming	Miller
Fraser	Murphy
Graydon	Nowlan
Green	Pearkes
Hackett	Robinson (Bruce)
Harkness	Ross (St. Paul's)
Harris (Danforth)	Ross (Souris)
Hazen	Rowe
Henderson	Skey
Hodgson	Smith (Calgary-Ouest)
Jackman	Stephenson
Lennard	Stokes
Macdonnell (Muskoka- Ontario)	Timmins
McGregor	Tustin
McLure	Webb
McMaster	White (Hastings- Peterborough)
MacNicol	White (Middlesex- Est).—55.
Manross	

M. l'Orateur: Je déclare l'amendement adopté. La Chambre est maintenant appelée à se prononcer sur la motion principale. Lui plaît-il de l'adopter?

L'hon. M. Abbott: Sous réserve de la modification qui y a été apportée.

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: La motion principale est adoptée sur division.

(La motion ainsi modifiée est adoptée sur division.)

(Texte)

M. Gagnon (Chicoutimi): Monsieur l'Orateur, j'ai pairé avec l'honorable député de Terrebonne (M. Bertrand). Autrement, j'aurais voté contre la motion.

(Traduction)

LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX RETRAITÉS

INDEMNITÉ DE VIE CHÈRE OU AUTRE SUPPLÉMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je désire poser une question au ministre des Finances. Étant donné les instances réitérées des fonctionnaires retraités, et l'appui général que leur requête a reçu, le Gouvernement songe-t-il à accorder aux fonctionnaires en retraite une indemnité de vie chère ou quelque autre supplément?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): L'honorable député m'a posé cette même question peu avant la prorogation de la dernière session. Je ne sais plus au juste en quels termes je lui ai répondu. Je lui ai cependant rappelé un communiqué que j'ai fait aux journaux en janvier dernier, dans lequel j'annonçais certaines augmentations de traitement pour les fonctionnaires et où

[M. MacInnis.]

j'abordais cette question des pensions de retraite versées aux anciens fonctionnaires. Voici ce que j'ai alors déclaré:

Ces pensions sont essentiellement une forme spéciale d'épargne et ne sont aucunement liées au coût de la vie. D'autres Canadiens économisent de diverses façons sans cette aide particulière de la part de leurs employeurs. La plupart de ces épargnes sont habituellement conservées sous forme d'obligations, de dépôts en banque, d'hypothèques, de rentes viagères et d'autres titres dont la valeur, comme celle des pensions de retraites, est fixe. Tout en reconnaissant que les fonctionnaires retraités sont en butte à des difficultés durant les périodes de vie chère, le Gouvernement estime qu'il ne serait ni juste ni approprié de leur accorder une aide spéciale, leurs difficultés, étant les mêmes que celles d'autres personnes retraitées qui vivent du revenu de pensions, de rentes viagères ou d'autres épargnes.

Autant que je sache, le Gouvernement n'a pas changé d'avis à ce sujet.

DÉTROIT DE CANSO

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'INGÉNIEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Clarence Gillis (Cap-Breton-Sud): Je désire poser au ministre des Transports, une question qui s'inspire de dépêches contradictoires parues dans les journaux d'Ottawa ces jours derniers au sujet de la commission d'ingénieurs nommée en vue d'examiner la possibilité de réaliser l'entreprise du détroit de Canso et d'autres questions connexes. D'après une nouvelle, un pont sera établi immédiatement; selon une autre, le rapport de la commission est encore à l'étude, tandis qu'une troisième dépêche affirme que le rapport sera probablement publié à Kingston lundi prochain. Comme cette question relève du ministre des Transports, peut-il nous dire ce qu'il en est, afin d'éclaircir toute la question?

L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports): Je ne puis malheureusement pas faire une déclaration complète, comme le souhaite mon honorable ami. Toutefois, je puis lui affirmer que la commission d'ingénieurs chargée d'étudier le projet relatif au détroit de Canso n'a pas encore soumis de rapport. Au cours d'un entretien, les ingénieurs m'ont appris qu'ils avaient examiné plusieurs modes de passage du détroit, soit au moyen d'un pont ou d'un tunnel, soit grâce à l'amélioration des moyens actuels de traversée. Ils m'ont en outre laissé entendre qu'au sujet d'un des projets à propos duquel ils n'ont pu arriver à une conclusion, c'est-à-dire celui du pont, il leur faudrait obtenir des données supplémentaires. Ils m'ont promis qu'ils me soumettraient un rapport sur les frais qu'entraînerait la réunion de ces don-